

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14326**

Intitulé

MASTER : MASTER Domaine Sciences humaines et Sociales, Mention Histoire, Archéologie, Histoire de l'Art, Spécialité Histoire des religions

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Strasbourg	Président de l'Université de Strasbourg, Université de Strasbourg

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

126 Histoire

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le diplômé de ce Master peut être amené à :

- enseigner dans le secondaire ou le supérieur.
- faire de la recherche dans l'enseignement supérieur
- informer et communiquer
- écrire des articles religieux
- travailler à la conservation du patrimoine, dans les bibliothèques ou bien encore dans la documentation.

- Capacité à appréhender de manière critique les phénomènes religieux, à en analyser les implications historiques, sociales et culturelles, à les situer dans une perspective anthropologique.
- Capacité à mener une recherche originale sur un sujet défini, à rassembler la bibliographie le concernant, à en évaluer la pertinence scientifique, à synthétiser les enjeux de la recherche, à analyser les données documentaires réunies par ses soins et à en tirer des conclusions pertinentes.

Compétences multiples et éprouvées, acquises par la formation à la recherche scientifique et la rédaction d'un mémoire de recherche (environ 150 pages), notamment dans l'analyse documentaire, la rédaction et la communication, telles que :

- o Définir une problématique, développer à partir de celle-ci une recherche documentaire cohérente et pointue en utilisant les instruments appropriés.
- o Faire une recherche de documentation, l'organiser en répertoires ou bases de données, en assurer la mise à jour, en faire l'analyse et interpréter les résultats acquis.
- o Capacité à rédiger clairement des synthèses, à construire et développer une argumentation, à rédiger un ouvrage sur un sujet donné.
- o Capacité à prendre la parole en public, préparer des supports d'animation pertinents et les commenter, communiquer en restant dans son rôle et en respectant une consigne.
- Pratique d'une langue étrangère au moins dans la compréhension de la documentation et la communication orale liée à la discipline.
- Maîtrise de l'outil informatique (internet et logiciels spécialisés) dans le domaine des sciences humaines et sociales (encadrement, culture et communication) validée par la certification C2i niveau 2 en sciences humaines et sociales.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Recherche scientifique, par la poursuite d'études en doctorat.
- Métiers de l'enseignement primaire ou secondaire (après concours), de l'enseignement supérieur et de la recherche (après obtention d'une thèse de doctorat).

Tout domaine professionnel où une expertise en matière religieuse peut être un atout :

- Métiers de la communication et des médias
- Métiers de l'édition, de la culture et du patrimoine
- Monde associatif, gestion des conflits, encadrement d'activité socio-professionnelle.
- Enseignement général du second degré.
- Enseignement supérieur (après obtention d'un doctorat).
- Fonction publique nationale et territoriale
- Gestion du patrimoine culturel.
- Gestion de l'information et de la documentation.

Edition, journalisme scientifique et valorisation du patrimoine

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2107 : Enseignement général du second degré

K2108 : Enseignement supérieur

E1103 : Communication

E1105 : Coordination d'édition

E1106 : Journalisme et information média

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Pendant 3 semestres :

- Une UE de spécialisation en histoire dans un domaine religieux particulier (polythéismes ou monothéismes, anciens ou contemporains).
- Une UE de spécialisation en sociologie des religions.
- Formation à la recherche par la pratique des séminaires, l'acquisition de méthodes scientifiques appropriées à l'objet étudié, de techniques spécifiques d'analyses des documents (paléographie, statistique, traitement des données orales, etc.).
- Elargissement des connaissances et des compétences à travers une UE « option » avec un choix large parmi les cours/séminaires proposés en Sciences historiques et dans les autres UFR.
- Le cas échéant, formation en langue ancienne selon les besoins de la spécialisation.
- Formation poussée dans une langue étrangère, écrit et orale, adaptée la recherche historique.
- Certification C2i niveau 2 Sciences humaines et sociales

Le dernier semestre :

- Un stage en milieu professionnel.
- Rédaction d'un mémoire (env. 150 p.) développant une recherche menée pendant les deux années de la formation.

Modalités de contrôle des compétences :

Pour chaque UE, les modalités de contrôle des connaissances sont précisées en début de semestre par l'enseignant en fonction de la nature du sujet et du fonctionnement du séminaire (dossier, exposé, examen final écrit ou oral).

Les règles générales des modalités de contrôle des connaissances sont définies au niveau de l'université et s'appliquent à tous les diplômes. Elles fixent les modalités de capitalisation, compensation, conservation de notes d'une année à l'autre et report de notes entre les deux sessions d'examens. Elles définissent les aménagements d'études accordés aux étudiants selon leur situation particulière : étudiants salariés, sportifs de haut niveau etc.

Particularités :

- Les UE fondamentales (UE1 et 2) ne sont pas compensables avec une note inférieure à 8/20.
- La note du mémoire de recherche n'est pas compensable, l'UE n'est acquise qu'avec une note <10/20. Le mémoire ne peut pas faire l'objet d'un rattrapage.

Le bénéfice des composantes acquises peut être conservé sans limite dans le temps.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		jury de diplôme
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		jury de diplôme
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Possible pour partie du diplôme par VES ou VAPP
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence :	Aucun
Spécialité partagée avec les Master Mentions « Théologie catholique » « Théologie protestante »	

Base légale

Référence du décret général :

Décret du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Master : Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 19 mars 2012 relatif aux habilitations de l'Université de Strasbourg à délivrer les diplômes nationaux.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Site de l'Observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants (ORESPE) :
<http://www.unistra.fr/index.php?id=102>

Autres sources d'information :

Site de l'Université de Strasbourg : <http://www.unistra.fr>
Site de la composante : <http://www.histoire.unistra.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Strasbourg
4 rue Blaise Pascal
CS 90032
F-67081 Strasbourg cedex

Historique de la certification :